

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II La question de l'Assomption devant Sa Sainteté Benoît XV. — III La dernière hostie. — IV "Causons" par le Père Louis Lalonde. — V Prières des Quarante-Heures. — VI Devises françaises des familles anglaises. — VII Mort de M. Henri Fabre. — VIII Indulgences plénières : visite d'église faite dans une sacristie. — IX A la Providence : vêtue et profession religieuse. — X Retraite fermée de prêtres.

AU PRONE

Le dimanche, 12 décembre

On annonce :

Les quatre-temps ;

La neuvaine de Noël, jeudi le 16 (1).

Les antiennes "O" de l'Avent, vendredi, le 17.

Dans le diocèse de Montréal, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 12 décembre

Office du IIIe dim. de l'Avent, **semi-double** (privilegié contre les offices de 2e cl.); mém. de l'Oct. de l'Immac.-Conception; préf. de la Trinité. — Vêpres du dim., **semi-double**; mém. de sainte Lucie et de l'Oct. de l'Immaculée-Conception.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 19 décembre

Diocèse de Montréal. — Du 13 décembre, sainte Lucie; du 16, saint Eusèbe.

Diocèse de Nicolet. — Du 16 décembre, saint Eusèbe (Stanford).

Diocèse de Valleyfield. — Du 17 décembre, saint Lazare.

Le samedi, 25 décembre.

Diocèse de Montréal.—Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles et Mile-End).
 J. S.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice ; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.

LA QUESTION DE L'ASSOMPTION DEVANT SA SAINTETE BENOIT XV

SOUS ce titre, une revue italienne, *Il Santuario di Caravaggio*, organe d'un sanctuaire de la sainte Vierge dans la région de Milan, rend compte, dans son numéro du 26 septembre, d'une audience pontificale accordée à M. le chanoine Clino Crosta de Côme. (1) Nous en extrayons ces principaux passages.

“ C'était le jour sacré de la Nativité de Marie. A 11.20 heures, j'étais en présence du Vicaire auguste de Jésus-Christ. Après les genuflexions d'usage et après avoir dit au Saint-Père ma joie d'être si bienveillamment accueilli par lui en ce beau jour, je lui présentai en toute humilité le livre de Don Paul Renaudin qui a pour titre *La définitivité de l'Assomption*. Mon savant ami, Abbé des Bénédictins (2) de Clervaux, dans le grand duché de Luxembourg, m'avait chargé de déposer son ouvrage aux pieds de Sa Sainteté ainsi que les hommages de son monastère et ses vœux pour la définition de ce dogme marial, l'Assomption. Pendant que le Souverain Pontife lisait la lettre et feuilletait le volume, il se mit à dire : “ C'est ce même Abbé Bénédictin, qui, en 1902, au congrès marial international de Fribourg, s'est tant occupé du mouvement pour la définition de l'Assomption ”... “ Oh ! continua le Saint-Père, je vois avec beaucoup de satisfaction cette sorte d'études et de travaux. Je ne puis en dire plus long maintenant sur le projet et le grand désir que j'ai de promouvoir la piété envers la Sainte Vierge ”... Et comme il continuait à

(1) M. le chanoine Crosta est l'auteur d'une théologie dogmatique en quatre volumes à l'usage des séminaires et de divers ouvrages sur l'Assomption.

(2) Don Renaudin et sa communauté sont des bénédictins français depuis longtemps en exil.

feuilleter
ges de la
ajouta-t-il,
point qui
manifeste
notammen
ver les fidè
tion. “ Ce
attention. ’
de l'âme n
qu'il parai
Père, dans
vera la for
ment et élè
gloire d'un
qui regarde
pontificale
A cette déc
sourire effle
un air de ma
à la conclusi
études conce
Le digne
lui-même le
Père l'invita
les paroles le
Gloire à M
enfance l'Egl
cette vérité
Mère de Dieu
seignement d

feuilleter le livre et qu'il en arrivait au chapitre *Les avantages de la définition dogmatique de l'Assomption* : " Bien, ajouta-t-il, je le garderai volontiers, et d'autant mieux pour ce point qui est pratique "... Sa Sainteté voulut bien encore me manifester ses sentiments sur les divers côtés de la question, et notamment elle me signala l'étonnement que pourraient éprouver les fidèles qui déjà croient d'une foi si ferme à l'Assomption. " Ce dernier point, dit le Saint-Père, fixe beaucoup mon attention. " En présence de ces paternelles préoccupations de l'âme noble et pieuse du pontife, j'eus la hardiesse, puisqu'il paraissait m'y autoriser, de lui répondre : " Très Saint-Père, dans sa sagesse de Vicaire de Dieu, Votre Sainteté trouvera la formule qui évitera aux bons fidèles ce pieux étonnement et élèvera la foi au glorieux mystère de l'Assomption. La gloire d'une définition dogmatique et solennelle, comme celle qui regarde l'Assomption, je souhaite qu'elle orne la couronne pontificale du pape qui se prépare à être le pape de la paix. " A cette déclaration ingénue et quelque peu osée, un aimable sourire effleura les lèvres du pontife. Puis me regardant avec un air de majesté sacrée il me dit : " Eh bien ! je vous l'assure, à la conclusion de la paix, j'ordonnerai que l'on reprenne les études concernant l'Assomption. "

Le digne chanoine favorisé de cette audience en a publié lui-même le récit. Il ajoute que, midi ayant sonné, le Saint-Père l'invita à dire l'*angelus* avec lui, puis il le congédia avec les paroles les plus aimables.

Gloire à Marie naissante ! Que par les mérites de sa sainte enfance l'Eglise arrive bientôt à la possession plus parfaite de cette vérité qu'elle tient déjà d'une foi si ferme : la Vierge Mère de Dieu est dans le ciel en âme et en corps, tel est l'enseignement de la tradition apostolique.

J.-B. CHATAIN,
professeur de philosophie.

LA DERNIERE HOSTIE

L'église de Lanfroicourt, diocèse de Nancy, comme tant d'autres, a été détruite par les bombes incendiaires allemandes, le 28 août 1915. On a raconté à son sujet un fait intéressant. Il s'agit du dernier acte de ministère qui y fut accompli.

M. l'abbé Desalme, arrêté dans son presbytère de Lanfroicourt, dans la nuit du 11 septembre 1914, fut mis en liberté par Schafhouse, après soixante-huit jours de prison allemande, et revint, le 23 décembre, dans sa paroisse évacuée. Se présentant au capitaine M... du..., qui commandait alors Lanfroicourt, M. l'abbé Desalme demanda à voir tout d'abord l'église, parce que, la veille de son arrestation, il avait consacré et laissé dans le tabernacle une petite hostie. L'hostie parut bien conservée et M. le curé allait la consommer.

“ Je vous en prie, dit le capitaine, ne consommez pas la sainte hostie. Nous ne pouvons avoir demain de messe de minuit dans cette église, d'où l'ennemi verrait la lumière. Si vous le permettez, monsieur le curé, je vous amènerai un prêtre-soldat, vous lui remettrez la sainte hostie, et il la portera dans une chambre restée libre de mon habitation. J'ai avec moi un ami très fervent. Nous adorerons le Saint-Sacrement dans la soirée de Noël. Le prêtre-soldat nous la partagera entre nous trois et nous communierons. ”

M. le curé, tout heureux de favoriser une telle piété, déposa la petite hostie dans un blanc corporal et la remit au prêtre, qui, la plaçant sous sa tunique, la porta respectueusement dans la demeure du bon capitaine. M. l'abbé Desalme faisait ainsi son dernier acte de ministère dans son église de Lanfroicourt, laquelle est maintenant à jamais détruite.

“ CAU



Et
r
t
partout, au
dans un wa
prêche, le l
Tout le n
a prêché da
cheurs et de
dans une pi
mencez ”. I
de bonnes e
son savoir-f
tes des mais
et les triduu
prédicateur,
un *carême* r
s'élever, en c
les travers de
éloquence. M
le dire tel qu
dessus tout, u
ses avec aban
qu'avec force
ses discours
d'abandon, de
ma part. En
teurs — depui
conviendront,

(1) Préface c

 “ CAUSONS ” PAR LE PÈRE LOUIS LALANDE



LE titre—*Causons*—du nouveau livre qu'il vient de donner au public canadien, convient admirablement au talent, au style et au genre du Père Lalande. Car partout, au parloir des jésuites, à sa chambre, dans un salon, dans un wagon de chemin de fer, ou même en chaire quand il prêche, le Père Lalande est avant tout un *causeur*.

Tout le monde connaît le Père Lalande. Il a passé partout, il a prêché dans toutes les églises, il a confessé des milliers de pécheurs et de pécheresses. Il a même dit à l'une de ces dernières, dans une préface (1) qu'on n'oublie pas: “ Allez... et recommencez ”. Il a toutes les audaces, celles, je veux dire, qui sont de bonnes et saintes audaces. Ses rares aptitudes au bien-dire, son savoir-faire élégant et distingué lui ouvrent toutes les portes des maisons et des cœurs. On ne compte plus les retraites et les triduums qu'il a présidés. Il fit ses premières armes de prédicateur, si j'ai bonne mémoire, au *Gésu*, rue Bleury, dans un *carême* retentissant. Il lui est arrivé, plus d'une fois, de s'élever, en chantant les gloires de la religion ou en fustigeant les travers de la société, jusqu'à la plus haute et la plus réelle éloquence. Mais — j'ai confiance qu'il ne m'en voudra pas de le dire tel que je le pense — il est d'abord, avant tout et par-dessus tout, un *causeur*, c'est-à-dire un homme qui dit les choses avec abandon autant qu'avec aisance, avec charme autant qu'avec force. Irais-je jusqu'à prétendre que, parfois, dans ses discours et dans ses conférences, on a pu regretter trop d'abandon, de laisser-aller, de familiarité ? Ce serait osé de ma part. En fait, dans tous les cas, ses innombrables auditeurs — depuis vingt-cinq ans qu'il parle et qu'il prêche — en conviendront, le Père Louis Lalande est l'un des plus solides

(1) Préface de *Mon Premier Pêché*, par Madelaine.

et des plus populaires ouvriers de la bonne parole que nous ayons au Canada.

Or, ce jésuite beau parleur est aussi un écrivain de valeur, et quand il écrit, tout comme quand il parle, il *cause*. C'est pourquoi sans doute, naturellement et spontanément, quand il publie quelque volume, le titre qui vient à sa plume alerte c'est *Entre nous* ou encore *Causons*.

On a dit de *Causons*: " C'est un beau livre et c'est une bonne oeuvre. " En effet, c'est bien cela. Et je voudrais en convaincre tous ceux qu'inquiètent et que troublent les doutes embarrassants et les soucis moraux angoissants de tant de leurs contemporains. La vie apporte si souvent et de si nombreuses désillusions ! On s'était promis au sortir du collège d'être un homme de devoir et de marcher droit toujours. Les tentations sont venues et les occasions aussi. Le *Maurice Lejeune* du Père Lalande est de tous les temps et il a tous les âges. Il est sincère, pas toujours, mais assez souvent. Il souffre plus souvent encore. Il voudrait être meilleur. Son cœur est blessé, ici ou là. Sa conscience n'est pas sans reproches ! Alors, quoi ? Il lui arrive que la vertu fait peur chez lui à la vérité. Avec ça que la vérité, la vraie, est toujours mystérieuse par quelque endroit. On se dit: " A quoi bon ! " On ferme les yeux pour mieux s'étourdir, et on s'en va, dans la vie, comme au hasard. A certaines heures pourtant, on se réveille. Les croyances vives de l'enfance et de la jeunesse ont comme un sursaut dans l'âme attiédie et refroidie. On se dit — je l'ai entendu de mes oreilles — : " Si c'était vrai, tout de même ! " Je souhaite à tous les *Maurice Lejeune* de connaître et d'étudier le *Causons* du Père Lalande. Et j'ose demander à tous mes confrères du saint ministère et de l'enseignement, ceux-ci pour prévenir, ceux-là pour tenter au moins de guérir, de répandre et de faire connaître ce bon livre, cet excellent précis d'apologétique.

Deux (...
20 novem
21 novem
réelle va
écrit just
que je n'
ront de p
scrupule

Le prédi
nada et de
là tout em
lettré, de t
âmes diver
rieur des ce
rieur s'agit
" toute sa
tère, beau
tendu les p
écouté " les
me spontan
les unes " s
et de la légi
tent, qui de
alerte, ven
cents pages,
Lalande a s
talent soupl
badin, légèr
prolonger co
jours à son
personnage l
encore de co
jusqu'à donn
en champ cl
et qu'on me
épées qui se
trine comme

Dans l'édifi
côté M. Ernes
sécurité, c'est
viction, compl

Deux citations, la première d'Henri Beauvais (*Le Devoir*—20 novembre), et l'autre d'Ernest Bilodeau (*Le Nationaliste*—21 novembre) me permettront de situer le genre, le ton et la réelle valeur aussi de ce livre captivant. Ces écrivains ont écrit justement ce que j'aurais voulu dire, et dans des termes que je n'aurais peut-être pas su imaginer. Ils me pardonneront de prendre mon bien où je le trouve, à même le leur, sans scrupule et... avec gratitude.

Le prédicateur si apprécié du Gésu et de tant de chaires du Canada et des Etats-Unis — écrit M. Henri Beauvais — se retrouve là tout entier avec ses qualités habituelles de psychologue, de fin lettré, de théologien, avant tout, d'apôtre. " En rapport avec des âmes diverses ", se mouvant pour ainsi dire " dans le monde intérieur des consciences, autrement peuplé et vivant que le monde extérieur s'agitant sous nos yeux ", il a pu " regarder " la vie, dans " toute sa poignante réalité ". Il a rencontré, le long de son ministère, beaucoup de coeurs malades et d'esprits tourmentés, il a entendu les plaintes innombrables des meurtris de l'existence, il a écouté " les objections ", sans nombre elles aussi, qui naissent comme spontanément ou que l'on cueille dans les livres et les revues, les unes " sincères ", la plupart fruits " de l'ignorance, de l'intérêt et de la légèreté mondaine ", et c'est pour aider " tous ceux qui luttent, qui doutent et qui souffrent ", que sa plume vigoureuse et alerte, venant à la rescousse de sa parole ardente, a écrit ces trois cents pages, claires, substantielles, chaudes, prenantes. — Le Père Lalande a adopté la forme dialoguée. Elle s'accorde bien à son talent souple et varié. Elle lui permet de s'élever facilement du ton badin, légèrement ironique, aux puissantes envolées, où semble se prolonger comme un écho de ses prédications. Du reste, il est toujours à son aise, qu'il s'agisse de décrire un paysage, de camper un personnage bien vivant, de bâtir un raisonnement fortement lié, ou encore de conduire pendant plusieurs pages une discussion serrée jusqu'à donner parfois l'illusion de deux combattants réels luttant en champ clos. Qu'on lise, à la page 163, les " dogmes momifiés " et qu'on me dise si on ne croit pas entendre le cliquetis de deux épées qui se croisent, si on ne sent pas ses nerfs se tendre et sa poitrine comme haleter sous le coup du plus vif intérêt...

Dans l'édifice que vient d'élever le Père Lalande — écrit de son côté M. Ernest Bilodeau — c'est mieux qu'un espoir qui s'abrite en sécurité, c'est une consolation, c'est une confirmation, c'est une conviction, complète, parfaite, finale. On pose le livre avec le sentiment

d'être plus éclairé, plus appuyé, plus outillé, et par conséquent plus solidement heureux qu'on ne l'était avant de l'ouvrir. Les doutes subtils qu'avaient éveillés dans l'âme des objections banales mais affirmées avec aplomb, l'auteur de ce livre vigoureux les fait voler autour de lui comme les copeaux sous la varlope du diligent menuisier; les sophismes courants, il les renvoie d'un mot ou d'une brève citation dans le néant d'où elles procèdent; la suffisance ignorante des libres-penseurs de notre temps, il la démasque d'un mot ou d'un rappel, et la laisse démasquée, impuissante et rougissante. En même temps, et d'une main preste qui ne nous laisse pas le temps de goûter l'âcre saveur de l'effort, il nous glisse le remède, la solution, la citation de saint Thomas d'Aquin, du Père Van Tricht, de Garcia Moreno, de Brunetière, de Pasteur. Et toujours la vérité éclate, fulgure et console avec douceur notre pauvre âme chancelante, faite pour la souffrance et la recherche de la vérité, recherche douloureuse souvent parce que mal inspirée et mal dirigée...

Je n'ajouterai qu'un mot à ces appréciations, très justes, il me semble, et tout à fait au point, et ce sera pour recommander une dernière fois ce livre utile à tous ceux que le doute travaille — ils sont plus nombreux qu'on ne pense — et qui aiment à causer avec un homme d'esprit qui sait convaincre sans froisser. Le Père Lalande est jésuite, et il y paraît de bien des façons. C'est un homme vraiment distingué avec lequel il y a tout à gagner à ouvrir l'oreille ou l'oeil quand il dit ou qu'il écrit : *Causons*. Je viens d'en faire à nouveau l'expérience et j'en suis ravi.

Ce nouveau livre du Père Lalande, très bien imprimé et de lecture facile, est édité par la maison Arbour et Dupont, les imprimeurs de l'archevêché depuis trente ans. A ce point de vue spécial, le volume fait vraiment honneur à ses éditeurs, comme du reste, à tous les autres, à son auteur. — E.-J. A.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	14 décembre.	— Cartierville.
Jeudi,	16	— Noviciat des Frères de Sainte-Croix
Samedi,	18	— Eglise du Gésu, rue Bleury.

Au moment
sorte, à la
est intéress
glaise qui a
françaises.
où les Norm
tard, de l'éj
français. In
souverains a
pense. Elles

Mais en v
va le voir, a

Duc de Ri
Duc de So
Duc de Po
Duc de Ru
Duc de Ne
Duc de No
Duc de Mo
Marquis de
Marquis de
Marquis de
Marquis de
Marquis d'
Marquis de
Marquis de
Marquis de
Marquis d'C

DEVICES FRANÇAISES DES FAMILLES ANGLAISES

Au moment où l'armée britannique coopère, et de si brillante sorte, à la belle offensive des vaillantes troupes françaises, il est intéressant de mentionner les familles de l'aristocratie anglaise qui arborent fièrement dans leurs armoiries des devises françaises. Elles viennent, ces devises, des temps très anciens où les Normands débarquèrent en Angleterre, ou encore, plus tard, de l'époque où les Anglais occupèrent une partie du sol français. Inutile d'insister sur la double devise française des souverains anglais : *Dieu et mon droit* et *Honni soit qui mal y pense*. Elles sont trop bien connues au Canada.

Mais en voici quelques autres qui appartiennent, comme on va le voir, aux représentants de la plus haute aristocratie :

- Duc de Richemond : *En la rose je fleuris.*
- Duc de Sommerset : *Foy pour devoir.*
- Duc de Portland : *Craignez honte.*
- Duc de Rutland : *Pour y parvenir.*
- Duc de Newcastle : *Loyauté n'a honte.*
- Duc de Northumberland : *Espérance en Dieu.*
- Duc de Montrose : *Ne oubliez.*
- Marquis de Bath : *J'ay bonne cause.*
- Marquis de Winchester : *Aimer loyauté.*
- Marquis de Bristol : *Je n'oublierois jamais.*
- Marquis de Northampton : *Je ne cherche que un.*
- Marquis d'Ely : *Prends moi tel que je suis.*
- Marquis de Chomond : *Vigreur de dessus.*
- Marquis de Clanrickarde : *Un Roy, un joy, un toy.*
- Marquis de Stigo : *Suivez raison.*
- Marquis d'Ormond : *Comme je trouve.*

- Comte de Derby : *Sans changer.*
 Comte de Sprewsbury : *Prest d'accomplir.*
 Comte de Pembroke : *Ung je servirai.*
 Comte Boverley : *Espérance en Dieu.*
 Comte de Suffolk : *Nous maintiendrons.*
 Comte de Portsmouth : *En suivant la vérité.*
 Comte de Grey : *De bon vouloir servir le Roi.*
 Comte d'Harcourt : *Le temps viendra.*
 Comte de Falsmouth : *Patience passe science.*
 Comte Powlett : *Garde la foy.*
 Comte Corhampton : *En Dieu est ma fiance.*
 Vicomte Syderey : *Droit et avant.*
 Lord Clifford : *Le Roi le veut.*
 Lord Lyttleton : *Ung Dieu et ung Roy.*
 Lord Turnham : *Le jour viendra.*
 Lord Kilmaine : *Suivez raison.*
 Lord Kennington : *Garde la foi.*

MORT DE M. HENRI FABRE

EST un des plus illustres savants français qui a disparu de ce monde le 11 octobre dernier, à l'âge de 92 ans, dans la personne de M. Henri Fabre. Et nous pouvons ajouter que ce savant, des plus modestes, fut aussi l'un des plus attachés à notre chère Provence, la petite patrie qu'il n'a pas voulu quitter.

Naturaliste de la plus grande valeur, il s'est spécialisé dans l'étude des insectes, et il n'a pas tardé à conclure *scientifiquement* de l'étude des êtres vivants à l'existence d'un Dieu créateur.

Pour louer ce savant, comme il convient dans une feuille telle que la nôtre, il nous suffira de rappeler cette magnifique réponse qu'il fit à l'un de ses visiteurs : " Après mes 87 ans

d'observa
 en Dieu,
 tout est t
 racherait

Aussi l
 soins d'u
 lire des p
 avait lus,
 et en frar
 défenseur
 jamais de
 depuis la
 après-midi
 appeler de
 visites que
 tra les der
 tion et ce
 ensuite ave

VISITI

A pl
 ge
 au
 d'église ou
 qu'il est gén
 indulgences
 fréries, à la

Comme to
 celui qui l'ae

d'observations et de réflexions, je ne peux pas dire que je crois en Dieu, *je le vois*. Sans lui, je ne comprends rien ; sans lui, tout est ténèbres. ” Et familièrement, il ajoutait : “ On m’arracherait la peau plutôt que la croyance en Dieu. ”

Aussi bien, depuis plusieurs années, M. Fabre recevait les soins d’une religieuse à laquelle il demandait souvent de lui lire des pages de l’Evangile ou des écrits de saint Paul qu’il avait lus, quand il avait encore de bons yeux, en latin, en grec et en français, et qu’il aimait beaucoup. Notons qu’il fut un défenseur de l’enseignement congréganiste, qu’il ne manquait jamais de donner sa souscription pour les écoles libres, et, depuis la Séparation, pour le culte. Enfin, dans la dernière après-midi de sa vie, M. le curé de Sérignan, qu’il avait fait appeler depuis longtemps, et qui lui faisait régulièrement des visites que le savant aimait à prolonger lui-même, lui administra les derniers sacrements. M. Fabre les reçut avec cette attention et ce soin qu’il mettait aux grandes choses et remercia ensuite avec effusion.

L’Echo de Notre-Dame-de-la-Garde.

INDULGENCES PLENIERES

VISITE D’EGLISE FAITE DANS UNE SACRISTIE

EA plupart des concessions d’indulgences plénières exigent, outre la confession, la communion et une prière aux intentions du Souverain-Pontife, une visite d’église ou de chapelle publique. C’est pendant cette visite qu’il est généralement requis de prier pour le pape. Quelques indulgences partielles sont aussi attachées, dans diverses confréries, à la visite de l’église où la confrérie est établie.

Comme tout dépend, en fait d’indulgence, de la volonté de celui qui l’accorde, il faut absolument accomplir toutes les con-

s qui a dis-
, à l’âge de
Fabre. Et
odestes, fut
e, la petite

cialisé dans
cientifique-
Dieu créa-

une feuille
magnifique
mes 87 ans

ditions qu'il exige. L'omission involontaire, ou même l'impossibilité d'en remplir quelqu'une, empêche le gain de l'indulgence. Il faut donc visiter une église ou une chapelle publique, chaque fois que cette condition est exigée par le bref d'indulgence.

L'accomplissement de cette condition ne présente aucune difficulté en ce pays pendant l'été.

Mais, il n'en est pas ainsi l'hiver, dans la plupart de nos paroisses de la campagne, dont l'église n'est ordinairement chauffée que le dimanche, les fêtes d'obligation, et en quelques autres circonstances, tandis que les cérémonies du culte s'accomplissent à la sacristie les autres jours.

Un grand nombre de fidèles choisissent le temps qui suit la communion pour gagner une indulgence plénière. Si cette indulgence exige une visite d'église, ils y ont satisfait par leur entrée dans l'église pour faire la sainte communion ; il ne leur reste qu'à y prier aux intentions du Souverain Pontife. Ces personnes peuvent être portées à agir de même lorsqu'elles font, l'hiver, à la campagne, la sainte communion dans la sacristie. Dans ces conditions, si l'indulgence qu'elles cherchent à gagner n'exige pas de visite, elles peuvent la gagner. Mais si cette indulgence requiert une visite d'église ou de chapelle publique, on n'y satisfait pas en priant dans la sacristie ; — car, malgré la présence du Saint-Sacrement et l'accomplissement de certaines cérémonies religieuses, la sacristie demeure ce qu'elle était et n'est pas transformée en église ou en chapelle publique.

Mais ce qui n'est pas permis de droit commun peut le devenir par indult apostolique, et c'est le cas pour nous.

Pour ne pas compromettre pendant l'hiver le gain d'un si grand nombre d'indulgences que nous pouvons gagner, ni obliger les fidèles d'aller faire dans une église non chauffée, où, par conséquent, le froid est plus malfaisant qu'à l'extérieur,

les visites
et les évé
obtenus du
Comme
dans tous

Bme

Archiepis
nunt in sui
die novemb
terea indul
mentum in
lant ut indi
ponunt cum
liter a fidei
juxta dictun

Ex audien
Divina Prov
de Propagan
dignatus est
Datum Rom

L. t S.

Quelques
et en précise

1o Cet inc
exemple pou
perpétuel, à

2o Cet ind
formait en 18
dire aux troi
Montréal et

(¹) Reproduit
2e série), p. 22

les visites prescrites pour diverses indulgences, l'archevêque et les évêques de la province ecclésiastique de Québec ont obtenu du Saint-Siège cette faveur par indult, le 20 juin 1880.

Comme le texte de cette concession n'a pas encore été publié dans tous les diocèses intéressés, je le transcris ici en entier. (1)

Bme Pater.

Archiepiscopus et Episcopi Provinciæ Quebecensis humiliter exponunt in suis diœcesibus, ecclesias tempore hiemali, id est a prima die novembris usque ad primam maii, valde frigidis esse, et prop-
terea indultum fuisse ut hoc tempore SSmum Eucharistiæ Sacramentum in sacristiis asservetur, servatis servandis. Idcirco postul-
ant ut indulgentiæ omnes quæ alicujus ecclesiæ visitationem sup-
ponunt cum oratione ad intentionem Summi Pontificis possint simili-
ter a fidelibus obtineri per visitationem sacristiæ, tempore quo
juxta dictum indultum SSma Eucharistia ibidem asservatur.

Ex audientia SSmi, diei 20 junii 1880 SSmus Dominus Noster Leo Divina Providentia PP. XIII, referente infrascripto S. Congnis de Propaganda Fide secretario, porrectis precibus, benigne annuere dignatus est pro gratia juxta petita.

Datum Romæ ex æd. S. Congnis die et anno ut supra.

Gratis quocumque titulo

L. + S.

J. Masotti, Secrius.

Quelques remarques feront mieux saisir la portée de l'indult et en préciseront l'étendue.

1o Cet indult n'est pas accordé pour un temps limité, par exemple pour cinq ou dix ans, mais sans restriction; il est donc *perpétuel*, à moins de révocation expresse.

2o Cet indult est *territorial*. Il s'étend à toute la région qui formait en 1880 la province ecclésiastique de Québec, c'est-à-dire aux trois provinces ecclésiastiques actuelles de Québec, Montréal et Ottawa.

(1) Reproduit des *Mandements... de Québec*, vol. VI (II de la 2e série), p. 225.

3o Il est important de bien préciser la partie de l'année pendant laquelle on peut faire à la sacristie la visite exigée pour le gain d'une indulgence. Ce n'est pas la saison d'hiver au sens astronomique, ni l'hiver dans son acception large, par opposition à l'été. L'indult s'étend à la partie de l'année comprise entre le 1er novembre inclusivement et le 1er mai exclusivement. On ne peut donc en bénéficier en dehors de cette époque. Aussi ce serait bien à tort qu'on s'en prévaudrait pendant les six autres mois de l'année dans des circonstances particulières, par exemple, lors de longues réparations faites dans l'église, pour accomplir des visites d'indulgences à la sacristie.

4o Durant le laps de temps indiqué dans l'indult, on a la permission mais non pas l'obligation de faire à la sacristie les visites exigées pour le gain de certaines indulgences. En conséquence, on peut, même entre le 1er novembre et le 30 avril, continuer à les faire dans l'église elle-même.

5o Enfin, on lit dans l'indult une expression qui nécessite une distinction. *Id circo*, y est-il dit, *postulant (archiepus et episcopi) ut indulgentiæ omnes quæ alicujus ecclesiæ visitationem supponunt* (2)... *possint similiter a fidelibus obtineri per visitationem sacristiæ*. Ces mots *indulgentiæ omnes* ne doivent pas être pris dans un sens absolu, comme s'il était dès lors permis de gagner à la sacristie toutes les indulgences qu'un fidèle pourrait gagner dans un autre lieu et en visitant quelque église spéciale. Il ne s'agit que de celles qui peuvent être gagnées dans l'église paroissiale elle-même, savoir : celles

(2) Les mots omis dans cette citation sont les suivants : *cum oratione ad intentionem summi Pontificis*. Il serait futile de prétendre que ces mots signifient que l'indult accorde de faire à la sacristie les visites qui exigent de faire une prière pour le pape, mais non celle qui n'exigent pas une telle prière. Ces mots, en effet, qui pourraient être retranchés sans priver d'aucune faveur, ne sont destinés qu'à rappeler une condition très fréquente, presque toujours exigée, dans les concessions d'indulgences.

qui exigent
l'église pa
ou associa
peuvent g
visitant la
pas gagnes

Chambly

V.



E 11
gr
ur

son-mère de
circonstance

Ont émis
Richard, dit
l'Achi^{an}; S
viève-Elisabe
dite Soeur P.
Saint-Denis,
Soeur Marie-
Elisabeth; So
de-Rome, de
Soeur Camill
Juliette Poirie
Soeur Yvonna
Saint-André-A

qui exigent 1o la visite d'une église quelconque, 2o la visite de l'église paroissiale, 3o la visite de la chapelle d'une confrérie ou association établie dans cette église paroissiale. Les fidèles peuvent gagner toutes ces indulgences, *indulgentiæ omnes*, en visitant la sacristie, mais non pas celles qu'ils ne pourraient pas gagner dans leur église paroissiale elle-même.

Chambly.

Abbé JOSEPH SAINT-DENIS.

A LA PROVIDENCE

VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

 E 19 novembre, en la fête de Sainte-Elisabeth de Hongrie, le Rév. Père F.-X. Bellavance, s. j., a présidé une cérémonie religieuse dans la chapelle de la maison-mère des Soeurs de la Providence et a fait l'allocution de circonstance.

Ont émis les vœux temporaires : Soeur Marie-Rose-Anna Richard, dite Soeur Françoise-Marie, de Saint-Jacques-de-l'Achigan; Soeur Blanche-Azella Villeneuve, dite Soeur Geneviève-Elisabeth, de Sainte-Scholastique; Soeur Marie Lavoie, dite Soeur Pierre-Julien, de Fraserville; Soeur Marie-Albina Saint-Denis, dite Soeur Stanislas-des-Anges, de Montréal; Soeur Marie-Rosilda Coutu, dite Soeur Edouardina, de Sainte-Elisabeth; Soeur Marie-Françoise Renaud, dite Soeur Benoît-de-Rome, de Montréal; Soeur Marie-Yvonne Lavigne, dite Soeur Camille-de-Jésus, de Trout Creek, Ont.; Soeur Marie-Juliette Poirier, dite Soeur Marie-d'Agréda, de Shédiac, N.B.; Soeur Yvonne-Albertine Tardif, dite Soeur Marie-Jean, de Saint-André-Avellin.

Ont émis les vœux perpétuels: Soeur Marie-Aurore Côté, dite Soeur Marie-Christine ; Soeur Marie-Clérída Forget, dite Soeur Marie-Alodie ; Soeur Olympe Thibault, dite Soeur Sébastien ; Soeur Amanda Cloutier, dite Soeur Isidore-de-Séville ; Soeur Marie-Berthe Nadeau, dite Soeur Ursule-de-Cologne ; Soeur Azilda Vincent, dite Soeur Anne-Elisabeth.

La veille, à 4 heures après-midi, sous la présidence de Mgr LePailleur, qui prêcha le sermon d'usage, avait lieu une prise d'habit.

Ont revêtu l'habit religieux : Mlles Mélodie Gauthier, de Saint-Augustin ; Julienne Paré, de Victoriaville ; Marie-Imelda Richard, de Sainte-Anne-de-Kent ; Marguerite Gascon, de Terrebonne ; Marie-Irène Lapointe, des Trois-Rivières ; Ozéline Samson, de Yamachiche ; Joséphine Smith, de North Adams, Mass. ; Donald Vaillancourt, de Montréal ; Marie-Flore Cambron, de Saint-Hubert ; Angélique Couturier, de Manchester, N.-H. ; Marie-Anne Morin, de Saint-Wenceslas ; Eugénie Corriveau, des Trois-Rivières ; Maria Boisvert, de Dudswell ; Léontine Hacault, de Sault-au-Récollet ; Hubertine Chartrand, Evéline Champagne et Marie-Claire Coulombe, de Montréal ; Evéline Caron, de Fraserville ; Elisabeth Plourde, de Lowell, Mass. ; Philomène Sauvé, de Saint-Polycarpe ; Marie-Jeanne Lacoste, de Saint-André-Avellin ; Alexina Lavergure, de Saint-Lin.

RETRAITE FERMÉE DE PRÊTRES

On rappelle que la retraite fermée pour les prêtres, à la Villa Saint-Martin, a lieu du lundi soir, 13 décembre, au samedi matin suivant. -- Tous ceux qui y prennent part sont priés d'arriver exactement pour le premier exercice, à 8 heures lundi soir. — Les adhésions doivent être envoyées quelques jours auparavant au Père Archambault, Villa Saint-Martin, l'Abord-à-Plouffe.